

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir	cette demande, lire attentivement la notic	e explicative
Date de réception :	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intituté du projet fancells AT 357 surface de 23 tot m²	
2. iden 2.1 Personne physique	ification du maître d'ouvrage ou du pélilionnai	re
Nom 1	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne morale RCS / SIRET 143913751196	CAEC du Safi;n d'Esc habilitée à représenter la personne BEAL 3 4 100 01 91 Forme juridique	Satime. Pacquel. GAEC.
Joignez à	votre demande le document CERFA n° 147	/3 4* 01
	u des seuils et critères annexe à l'article R. 122- dimensionnement correspondant du projet	2 du code de l'environnement el
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des	
51a	Dessouchage des jare jour une surface de un mossif sujerieur à	elle 38 alterante à 25 Ha.
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet	4. Caractéristiques générales du projet laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	
De suiche ment d	e du surface de trois po	ur namine en etat agricale.
4.2 Objectifs au projet	n de foisement gena	
4.3 Décrivez sommairement le projet	forsement genont for.	

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s). autorisation de declaration supression des fait 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	tive de l'Etat compétente Brichem ent à Sa iem ent genant a ire d'autorisation ce formula	en matière d'envir DDT et dous a conseil ire est rempli	onnement devra ier d'aide general.	a Ia.
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	isation de ojet et superficie globale (assi		oréciser les unités de	
Superflicie à desp	nicher.		2,3-	181 ha
4.6 Localisation du projet Adresse	Coordonnées géographic Pour les rubriques 5° a), 6	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	and the second of the second o	°'_"_ 41° ef 42°:
GUIMOT	Point de départ :		_'" Lat	
63 490	Point d'arrivée :	Long °	_'"_ Lat	0 1 11
BROUSSE	Communes traversées :			
4.7 S'agit-il d'une modification/exten 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été d 4.8 Le projet s'inscrit-il dans ur ravaux ? Si oui, de quels projets se compose le	ouvrage a-t-il fait l'objet d'u autorisé ? 1 programme de Oui	a conta 4764 (Budel) e elle u		Non 🔀 Non 🗌
5. Sensibilit 5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le	and the second of the second o			
508 de Doris.	"Boise	ement le	hre "	
Existe-t-il un ou plusieurs documents c concernés) réglementant l'occupatio	n des sols sur le lieu/tracé de		Ou [2]	Non []

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	s ont-	ils fai	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan	s, notc	amme	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
en zone de montagne ?	×		
sur le territoire d'une commune littorale ?	The second statement of the second se	Ø	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	₩		PNR. Livrador larez.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		6	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ø	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		Ø	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
dans une zone de répartition des eaux ?		A	

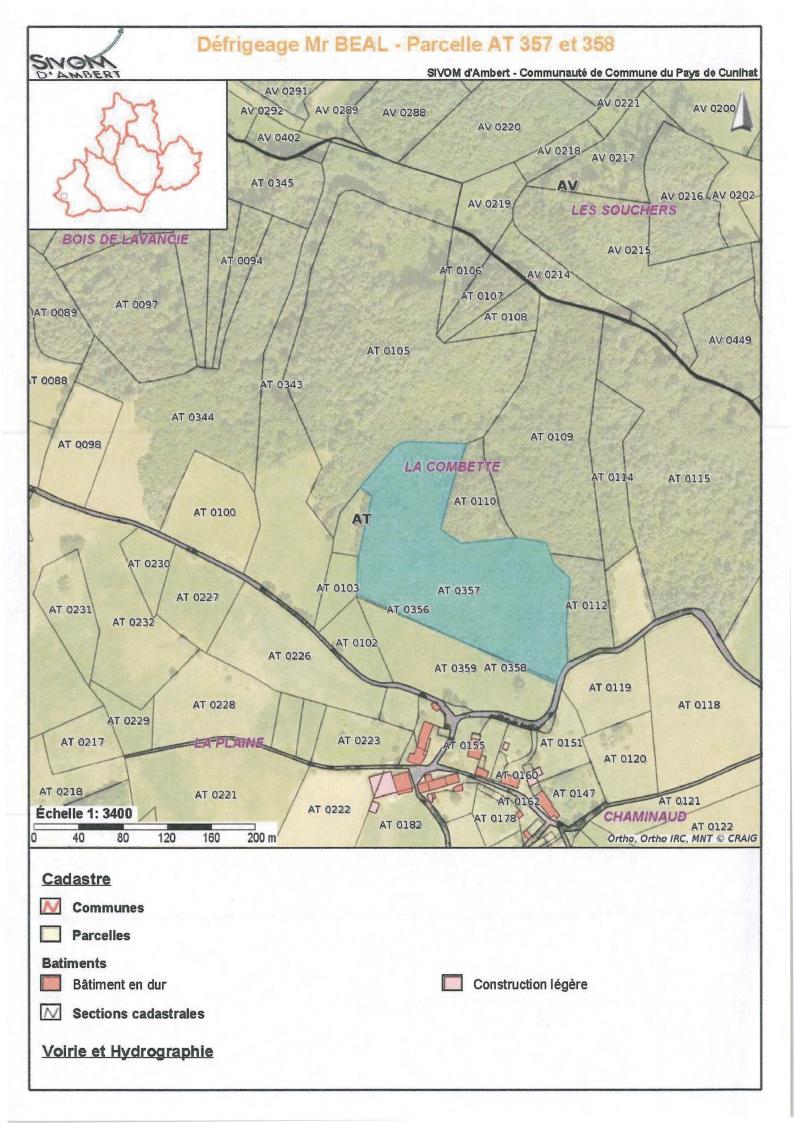
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

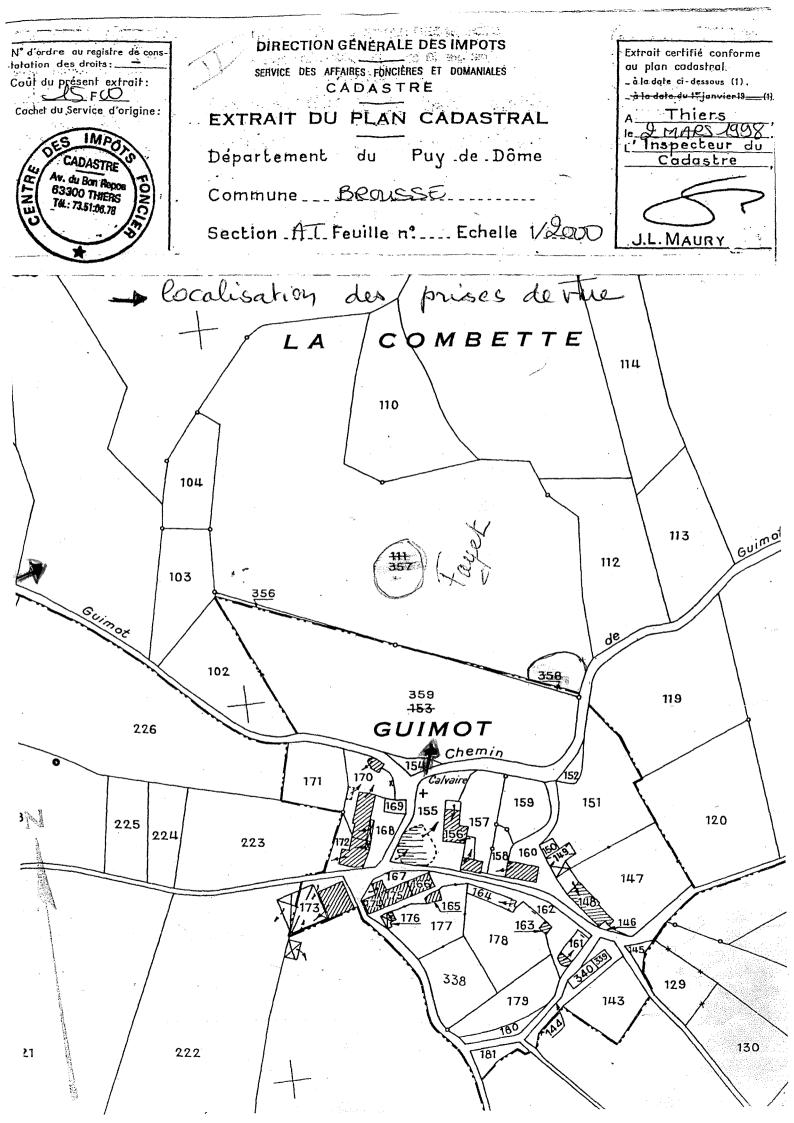
	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation humai			图	
dans un site i	nscrit ou classé ?			Ø	
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nat	ura 2000 ?			Ø	
	ent historique ou d'un site classe nondial de l'UNESCO ?	á a∪		图	
	6. Caractéristiques de l'impac	ne/c	Alleiro	in pikali:	t sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :	les in	ciden	ces suiv	antes?
	nines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ą		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		K		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ø		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		区		
Milleu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		[A		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Q		

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?			
	Est-il concerné par des risques naturels ?		杏	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		A	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?			
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		Ø	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		Ø Ø	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		Ø	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	a the same of the	Ø	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?			Retour de jarcelles Boiseis a l'état agricale.

6.3 L Oui	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatit)
au'il	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
IN ./	
k A	Ion il n'est jos necessaire de Paire une étude d'imjorte er le projet n'a accoune conjequence sur le milieu naturel.
Co	er de projet n'a acceine conjequence sur le milieu
s	natured.
	8, Annexes
8.1 <i>A</i>	Annexes obligatoires
	Objet
<u>~</u>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
尺	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
Г	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
T:	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 <i>A</i>	Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
	illez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les ies auxquelles elles se rattachent
	Objet

					· ·	
	9. Engagement et s nonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus					
Fait à Signature	Clin Pha	le,	15.	07.	70	te e stallet de l'établesse





DEMANDE DE DESSOUCHAGE GAEC du SAPIN D'ESCALATINE

PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION : PARCELLES AT 357 & AT 356 A BROUSSE



